

sortie astronomique du dimanche 13 septembre

Voici quelques souvenirs de notre sortie astronomique du dimanche 13 septembre sur le site de l'airial de l'église de Mons situé dans la commune de Belin-Béliet.

Nous sommes d'abord allés voir la fontaine miraculeuse dans la forêt près de l'église.

Elle fait partie de ces "fontaines-chiffons" qui sont des lieux de pratiques religieuses encore bien vivaces dans les Landes. Le chiffon trempé dans l'eau aux vertus miraculeuses doit être laissé sur place après usage en signe de respect. On les trouve ainsi suspendus aux arbres alentours. Cette fontaine est sensée soigner les troubles de la fertilité.

Puis, autour de tables abondamment garnies, nous nous sommes réunis:



Une sensibilisation sur la problématique de la pollution lumineuse ...

nous a permis de prendre conscience de ce phénomène: est-il normal de devoir faire des dizaines de kilomètres pour venir observer le ciel dans de bonnes conditions ?

La [loi française \(arrêté du 27 décembre 2018 \)](#) est assez exemplaire ... mais pas toujours bien appliquée faute de contrôle.

Malgré tout, l'état de la pollution lumineuse en France s'améliore un peu en coeur de nuit avec les pratiques d'extinction de l'éclairage public à partir de 23H.

--> 😊 Pour se faire du bien, aller sur le site de l'OFB et scroller jusqu'à la [carte dynamique de l'éclairage nocturne par commune](#) entre 2014 et 2025 qui rend les progrès palpables !

Mais ces cartes sont établies à partir des données de coeur de nuit, or, c'est **en début de nuit que l'enjeu pour la biodiversité est le plus fort**: la lumière artificielle est la deuxième cause d'extinction des insectes après les pesticides.

--> 😡 1 lampadaire tue environ 150 insectes chaque nuit d'été: la France compte 11 millions de lampadaires publics... soit 1 milliard 650 millions d'insectes tués chaque nuit !

Les lumières artificielles nocturnes sont des leurres pour des quantités d'espèces migratrices qui s'orientent grâce aux étoiles.

--> 😡 Au cours de la nuit du 8 au 9 octobre 2002, un millier d'oiseaux migrateurs sont morts lors de la première mise en service de l'éclairage du nouveau pont entre la Suède et le Danemark.

Quelques règles à garder en tête:

un éclairage ne doit **jamais éclairer le ciel** :

--> les lumières-boules sont le parfait exemple d'éclairage nuisible car diffusant la lumière même là où c'est parfaitement inutile.

Un éclairage doit avoir une **couleur chaude** (jaune/orangée) pour ne pas nuire à la biodiversité.

--> Attention aux LEDS souvent conseillés car moins gourmands en consommation électrique mais qui diffusent une lumière blanche/bleutée très nocive.

Un éclairage doit avoir une **intensité mesurée**.

--> Les projecteurs placés sur les façades des entreprises diffusent souvent une lumière très forte.

Chacun peut agir :

--> 😊 chez soi, en proportionnant l'éclairage aux usages indispensables et aux parties utiles seulement. En mettant de la détection dehors.

--> 😊 autour de soir : en signalant sur le site WEB des commerces/entreprises des éclairages illégaux et inutiles:

C'est simple: après 1h du matin, tout doit être éteint (sauf les sites encore en activité): locaux, enseigne, parking !

--> 😊 😊 **en participant avec Natur'Jalles à la prochaine campagne de France Nature Environnement sur la Pollution Lumineuse du 10/10 au 30/11 baptisée Sentinelles de la NUIT**

Une observation astronomique dans des conditions de confort inégalée !

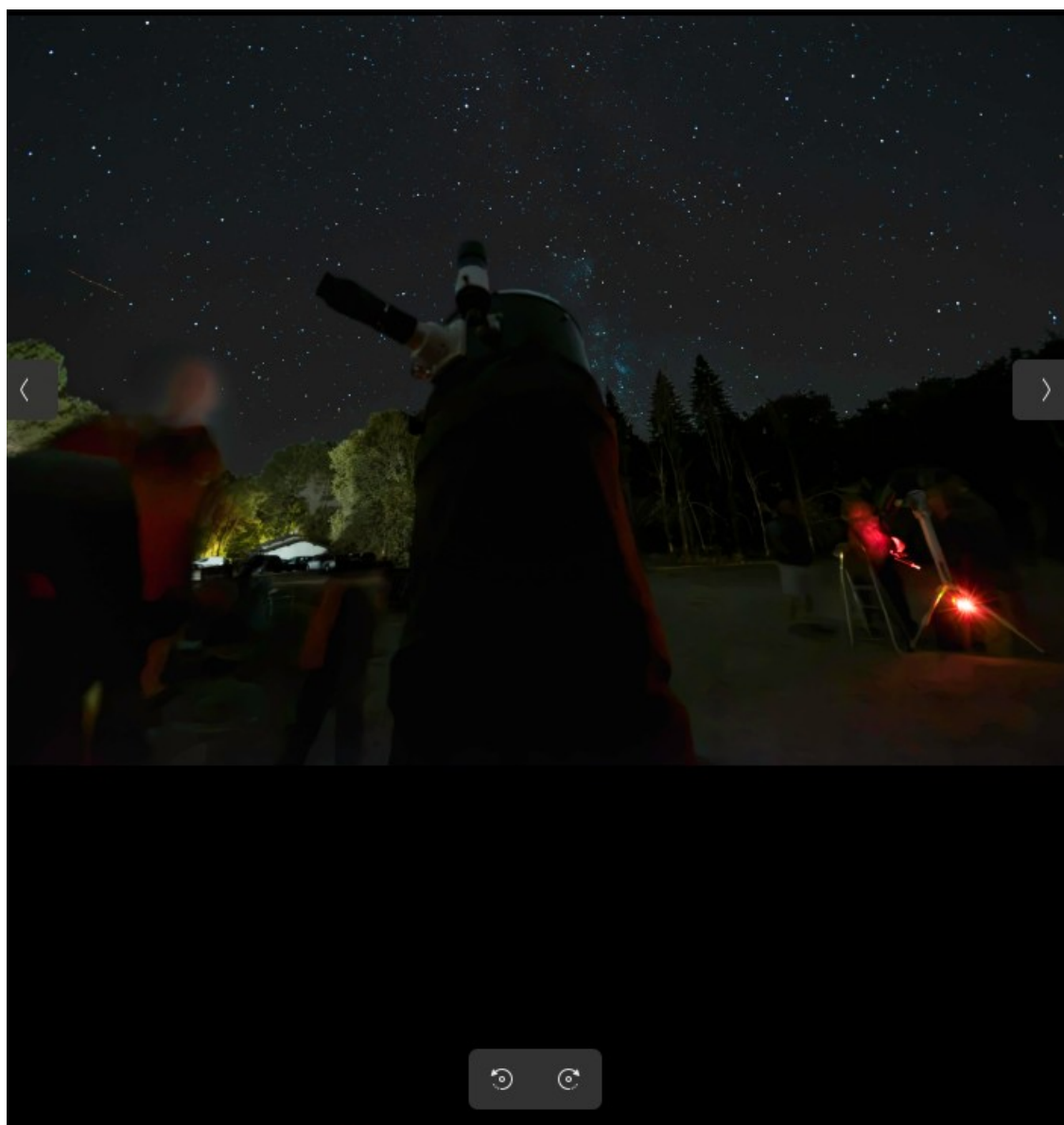
Bernard Maudry, le responsable technique du club astronomique de belin-Bélieu, nous avait dit que le meilleur outil d'observation des étoiles, c'était ... la chaise longue!



Le site:



Le spectacle :



La meilleure période pour l'observation du ciel reste les mois de décembre et janvier : dans une chaise longue toujours mais bien emmitouflé cette fois !